

# Je suis candidat scolaire...

Je me rends sur le portail Incluscol : <https://arenb.ac-besancon.fr/incluscol/> muni de mes identifiants EduConnect. Je (ou mon responsable légal) crée la demande en répondant aux questions.

Une fois ma demande enregistrée, elle est en statut **Demande créée**

Je peux suivre l'avancée de son traitement en cliquant sur « Historique ».



## ... comment et par qui va être traitée ma demande ?

J'ai déjà des aménagements de scolarité (PAP, PAI, PPS...) ET les aménagements d'épreuves dont j'ai besoin leur **correspondent**. La procédure est dite « simplifiée » : je n'ai pas accès au catalogue des aménagements **c'est normal**. Les aménagements seront alors saisis en concertation avec l'équipe de direction de mon établissement.

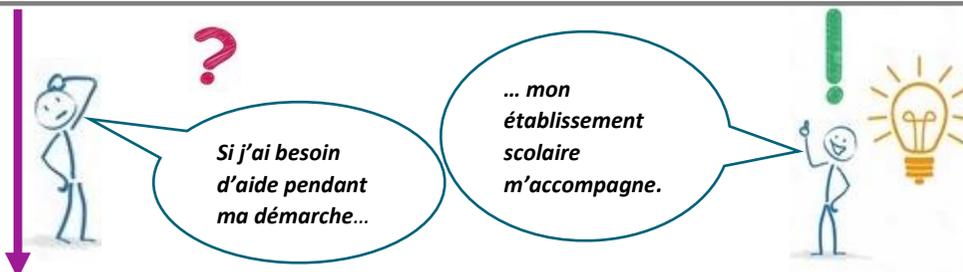
Je n'ai pas d'aménagements de scolarité OU les aménagements d'épreuves demandés **ne correspondent pas/plus** à mes aménagements de scolarité. La procédure est dite « complète ».



L'équipe pédagogique de mon établissement donne un **avis** sur chaque aménagement demandé. Si un aménagement n'est pas validé par l'équipe pédagogique, celle-ci exprime un motif de refus. Une fois cette phase terminée, ma demande passe en statut :

**Traitée équipe pédagogique (simplifiée)**

**Traitée équipe pédagogique**



Le médecin donne un **avis médical** sur chaque aménagement demandé. Si un aménagement n'est pas validé par le médecin, celui-ci exprime un motif de refus. Ma demande passe en statut : **Traitée médecin**

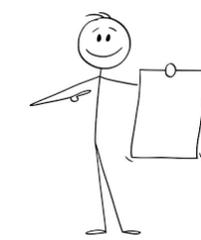
La Direction des Examens & Concours (DEC) donne un **avis réglementaire** sur chaque aménagement demandé. Si un aménagement n'est pas validé par la DEC, celle-ci exprime un motif de refus. Une fois cette phase terminée, ma demande passe en statut : **Traitée autorité administrative**

## ... et après ?

Une notification est déposée dans Incluscol puis dans mon espace Cyclades : ce document me communique les aménagements auxquels j'ai droit, et renseigne les éventuels motifs de refus des aménagements non validés.

Les centres d'épreuves sont **informés** des mesures d'aménagement de tous les candidats.

Par mesure de précaution, j'imprime la **notification d'aménagements d'épreuves** depuis mon compte Cyclades et je l'apporte le jour des épreuves.





## Quand formuler ma demande ?

Je dois formuler ma demande dans Incluscol **avant les dates mentionnées ci-dessous.**

(\*) DNB : élèves de 3<sup>ème</sup> seulement

(\*\*) EA / BGT : élèves de 1<sup>ère</sup> et terminale seulement

Diplôme National du Brevet (3 <sup>ème</sup> ) (*)	31/12/2023
Certificat de Formation Générale (3 <sup>ème</sup> )	29/02/2024
Baccalauréat Général / Technologique (**)	31/12/2023
Epreuves anticipées du baccalauréat (**)	31/12/2023
Brevet Professionnel	31/01/2024
Baccalauréat Professionnel	31/01/2024
Certificat Aptitude Professionnelle (CAP)	31/01/2024
Brevet de Technicien Supérieur	31/01/2024
Mention Compl. (MC) + BMA Horlogerie	31/01/2024



Toute demande formulée **hors délai** sera **refusée**.

### Et en cas d'accident, je fais comment ?



Je me casse le bras ou le poignet, par exemple. Il s'agit d'un imprévu appelé « pathologie aigüe ». **Je peux alors formuler une demande dans Incluscol** (pour une aide humaine, un tiers-temps pour les épreuves écrites, ...) **même si la date limite est dépassée.**

Ma demande sera traitée rapidement pour que je puisse passer mes épreuves dans de bonnes conditions. ✓

## Contacts Utiles

RAPPEL

Mon établissement scolaire est mon interlocuteur principal.

### SERVICES MEDICAUX

<b>Service de Santé Scolaire</b> Médecin Conseiller technique DSDEN du Doubs 26 Avenue de l'Observatoire 25 000 BESANCON	<b>Service de Santé Scolaire</b> Médecin Conseiller technique DSDEN du Jura 335 Rue Charles Ragmey 39021 LONS LE SAUNIER Cedex
<b>Service de Santé Scolaire</b> Médecin Conseiller technique DSDEN Terr de Belfort Place de Révolution Française 90003 BELFORT Cedex	<b>Service de Santé Scolaire</b> Médecin Conseiller technique DSDEN Haute-Saône 5 Place Beauchamp 70000 VESOUL

### SERVICES ADMINISTRATIFS

Direction des Examens et des Concours  
10 rue de la Convention 25000 BESANCON

#### Baccalauréat Général, Baccalauréat Technologique

ce.dec3@ac-besancon.fr 03.81.65.74.80

#### Diplôme National du Brevet, Certificat de Formation G<sup>le</sup>

ce.dec3@ac-besancon.fr 03.81.65.73.76

#### Baccalauréat et brevet professionnels, CAP, BMA, MC

ce.dec5@ac-besancon.fr 03.81.65.73.61

#### Brevet de Technicien Supérieur

ce.dec4@ac-besancon.fr 03.81.65.74.82

# Incluscol

... c'est quoi ?



Incluscol est la plateforme nationale qui permet de créer, collecter et traiter les **demandes d'aménagements d'épreuves** des examens.

Elle remplace les formulaires « papier ». Tout est dématérialisé, afin de gagner en temps et en efficacité.

... pour qui ?

Tout candidat à un examen ayant des besoins particuliers relatifs à un handicap ou une pathologie reconnue peut formuler une demande dans Incluscol.

